

**DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE DE MONTRÉAL (DRMG)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023**

Tenue le 1^{er} mai 2023, à Montréal, en version hybride

Compte rendu

1. Accueil des participants et constat du Quorum

Validation des présences : 37 médecins en présentiel, 141 médecins en virtuel, pour 178 membres votants, le quorum est constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale du 27 mai 2021

Le compte rendu est adopté tel que présenté :

Proposé par Dre Amélie Desjardins-Tessier;
Appuyé par Dre Stéphanie Gougoux.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE 2023

1. Mot de bienvenue de Dre Ariane Murray, chef du Département régional de médecine générale de Montréal

Dre Murray souhaite la bienvenue aux médecins qui ont répondu à l'invitation tant en présentiel qu'en virtuel. Le DRMG remercie Dr Marc-André Amyot, président de la Fédération des médecins omnipraticiens de Montréal, et M. Virgil Luca, patient partenaire, qui ont accepté de se joindre au Forum de discussion sur les soins et les services aux patients. Le DRMG remercie également Dre Halla Lahloux, pour sa formation « Gestion du temps pour le médecin pressé et stressé ».

2. Description du DRMG

Sont membres du DRMG, tous les médecins qui dans l'année en cours ont facturé à Montréal, soit près de 2 600 médecins. Dre Murray décrit la structure du DRMG, incluant la liste des comités et leurs mandats, ainsi que les membres qui les composent, sans oublier les divers comités auxquels le DRMG est invité.

Dre Murray précise que le rôle du DRMG dépasse l'administration du Plan régional des effectifs médicaux (PREM) et des Activités médicales particulières (AMP). S'ajoutent à son mandat :

1. La création et le suivi du Plan régional d'organisation des services médicaux généraux.
2. Les demandes de dérogation aux PREM et aux AMP.
3. Le soutien et l'encadrement des coordonnateurs médicaux locaux.
4. Le développement d'un réseau d'accessibilité aux soins médicaux.
5. La détermination des besoins prioritaires de recrutement.
6. Le respect du programme de financement des GMF.

3. Réalisation des deux dernières années et adoption des rapports annuels du DRMG

Pour le DRMG, l'amélioration de l'accessibilité aux services médicaux de première ligne demeure une priorité depuis plusieurs années. À cet effet, le premier objectif poursuivi par le Plan stratégique 2019-2023 du MSSS est d'offrir un accès à la population aux services médicaux de première ligne. Durant l'année 2022-2023, le DRMG a travaillé en étroite collaboration avec la Direction de l'accès aux services médicaux de proximité et les CIUSSS afin de développer et de planifier la mise en œuvre des services, notamment la mise en place des Guichet d'accès à la première ligne (GAP), la mise en place de la ligne 811 option 3, l'implantation de la coévaluation avec les ambulanciers du 911, l'accès adapté, la révision des rôles et responsabilités des CML, la participation des membres du DRMG dans plusieurs comités ministériels, dont la cellule de crise sur les urgences ainsi que la mise en place des inscriptions de groupe.

Adoption des rapports annuels du DRMG et de ses comités publiés sur son site web :

Adoption du Rapport annuel 2022-2023 du DRMG :

Proposé par Dre Odile Kowalski, appuyé par Dr Jean-Pierre Villeneuve, adopté à l'unanimité.

Adoption du Rapport annuel 2022-2023 du comité PREM – AMP – Nominations :

Proposé par Dre Geneviève Dequoy, appuyé par Dre Rita Tan, adopté à l'unanimité.

Adoption du Rapport annuel 2022-2023 du comité d'analyses et de recommandations :

Proposé par Dre Hélène Daniel, appuyé par Dre Nathalie Zan, adopté à l'unanimité.

4. Période de questions

Des échanges sont tenus sur les sujets suivants :

1. La retraite et la préretraite des médecins et l'impact sur la pratique médicale tant en cabinet qu'en GMF.
2. La place de plus en plus grande de la pratique au privé et la possibilité de réaliser une mixité public/privé.
3. La représentativité des médecins pratiquant en CHSLD sur les différents comités (DRMG ou MSSS) et les besoins de ce milieu en effectifs médicaux.
4. Le cloisonnement du réseau montréalais entre les services offerts par les différents CIUSSS.

5. Levée de l'assemblée, 16 h 20.

Des remerciements sont adressés aux participants.